

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 1 février 2022

Varenne agricole : le Comité de bassin Adour-Garonne contribue aux solutions opérationnelles

A l'heure des conclusions du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, les solutions opérationnelles apportées par les travaux du Comité de bassin trouvent une résonance inédite à l'échelle nationale. Le bassin Adour Garonne s'est engagé dès septembre 2021 dans l'action, étant le plus touché par le changement climatique avec une baisse de 50% des débits des rivières en 2050 et un déficit de 1.2 milliards de m³. Ce déficit représente l'équivalent de la moitié des prélèvements annuels en eau du bassin pour l'industrie, l'eau potable et l'agriculture. Les conclusions du Varenne confortent la stratégie de reconquête des équilibres quantitatifs et qualitatifs adoptée dans le bassin Adour Garonne.

La **politique de sécurisation de l'accès à l'eau** pour l'ensemble des usages, en quantité et en qualité, adoptée en fin d'année 2021, propose un **mix de solutions à mobiliser au travers de 12 grands projets**, en osant une stratégie de doublement du soutien d'étiage. Le Président du comité de bassin Alain Rousset a choisi de s'appuyer sur les collectivités locales via les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) qu'il a déjà réunis à deux reprises et qu'il a mandatés pour élaborer d'ici juin une feuille de route opérationnelle sur chacun des territoires hydrographiques.

Les **12 grands projets du bassin Adour Garonne** vont permettre la mise en œuvre des recommandations du Varenne et **faciliter le passage à l'opérationnel** avec un objectif commun à l'ensemble du bassin : opérer 10% d'économies d'eau supplémentaires, pour tous les usages.

Les grands projets s'inscrivent dans plusieurs champs d'action :

- La **connaissance au service d'un pilotage** fin de la gestion de la ressource, avec le recours aux données satellitaires pour le suivi quantitatif des réserves d'eau dans le sol, les rivières et les retenues, mais aussi la capacité à anticiper le risque de sécheresse pour mieux piloter les assolements. Ce volant d'actions permettrait de mobiliser **30 à 40 Mm³** ;
- le déploiement accéléré de **projets de territoire** permettant de donner de la visibilité, aux agriculteurs, quant à la ressource qui leur sera disponible pour assurer la pérennisation de leur activité. Ces projets couplent les Solutions la préservation et la création de zones humides, la transition vers l'agroécologie, et la création de réserves là où c'est nécessaire dans le cadre de projets de territoires. Ce volant d'actions permettrait de mobiliser **530 à 570 Mm³** ;
- La **mobilisation des ressources potentielles** : canaux (entre deux mers, St Martory), retenues non utilisées, réutilisation des eaux non conventionnelles (sortie de stations d'épuration ou eau pluviales), gravières, nappes souterraines. Ce volant d'actions permettrait de mobiliser près de **95 Mm³** ;
- Des investissements **pour mobiliser au total 300 millions de m³ d'eau des retenues hydroélectriques pour le soutien d'étiage en été**, soit 160 Mm³ supplémentaires.

Ainsi, ce sont **850 Mm³** que le bassin Adour Garonne pourrait mobiliser dans les 5 prochaines années en s'appuyant sur la capacité d'engagement des acteurs de l'eau.

Agir plus vite et collectivement

Au-delà du volet quantitatif, il importe de mettre en place, non pas une, mais des stratégies d'adaptation sur-mesure. Ainsi, le comité de bassin a engagé une démarche de **pacte d'engagement pour l'agroécologie du grand Sud-Ouest 2022-2027** qui est lui aussi versé au Varenne.

Ce Pacte vise à mobiliser plus encore l'ensemble des acteurs, des filières « du champ à l'assiette » sur les territoires et favoriser une agriculture triplement performante au plan économique, environnemental et sociétal.

Pour Alain ROUSSET, «En matière d'eau, la quantité ne peut se dissocier de la qualité. C'est par une approche tournée vers les filières que nous réussissons à embarquer massivement les territoires sur les deux enjeux. Notre objectif doit être d'inverser la courbe des pollutions en nitrates et phytosanitaires d'ici 2027. »

Contact Presse : Catherine BELAVAL, agence de l'eau Adour-Garonne -06 08 73 64 03 – catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr